

Bulletin Info

de Germigny des Prés

LA PRIEURÉE
C^{ne} de GERMIGNY des PRÉS

Décembre 2016

LE MESNIL
C^{ne} de GERMIGNY des PRÉS

***J
o
y
e
u
x***



***Noël 2016 et
Bonne Année 2017***



L'édito du Maire



2016 va bientôt tirer sa révérence, une année qui fut bien remplie à tous points de vue. Au niveau national et international avec les événements que nous avons tous en mémoire, au niveau régional notamment en raison des conditions climatiques extrêmes. Au plan communal, le PLU, les travaux d'aménagement et la loi NOTRe (nouveau périmètre des Communautés de Communes) ont mobilisé notre énergie. Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont participé à ces projets et donné de leur temps au profit de la commune.

Mais avant de repartir vers 2017, la fin d'année est une période propice pour faire une pause auprès de tous ceux qui nous sont chers.

Au nom du Conseil Municipal et des employés, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année avec tout le bonheur et la joie que vous pourriez attendre.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le samedi 14 janvier à 10h30 à la salle des Fêtes.

Joyeuses fêtes à tous

Philippe Thuillier

Sommaire

Recensement.....	page 3	3 ^{ème} Fête à la Ferme de Guinand.....	page 6
Communauté de Communes du Val de Sully.....	page 4	Jardiner au naturel et Maisons fleuries.....	page 7
Sécurisation voirie et Mise aux normes Accessibilité.....	page 4	Soirée Cassoulet.....	page 7
PLU.....	page 4	Une voirie pour tous.....	page 7
Eclairage public.....	page 5	Permanence Mairie.....	page 8
S.P.A.N.C.....	page 5	Personnel communal.....	page 8
Logement communal.....	page 5	Etat Civil.....	page 8
Commémoration du 11 novembre	page 6	Calendrier des Associations.....	page 8
Commission Jeunes.....	page 6	Les bénévoles de Germigny.....	page 9
		Germigny en ce temps là.....	page 10



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr

le recensement
par internet
c'est plus pratique !

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera **de répondre à l'enquête sous quelques jours**, et vous proposera de le faire **sur internet**. Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne les avez pas, n'hésitez pas à les demander à votre mairie. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du **19 janvier au 18 février 2017**. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

A Germigny des Prés les agents recenseurs seront :



Magalie LECONTE



Amanda LE BRUSQUET



Camille BENOITON
Agent coordonnateur

Vous êtes un jeune de + de 16 ans et 3 mois : faites vous recenser, c'est obligatoire et nécessaire pour de nombreuses démarches administratives.

Pour plus d'information : www.defense.gouv.fr/jdc

Communauté de Communes du Val de Sully



Comme annoncé régulièrement depuis plusieurs mois, au 1^{er} janvier 2017 Germigny fera désormais partie de la nouvelle communauté de communes du Val de Sully.

Ce sont 19 communes (Bray en Val et St Aignan des Gués formant une commune nouvelle au 1^{er} janvier) qui constitueront ce nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Une nouvelle gouvernance (président, vice-président, bureau) sera mise en place début janvier.

En plus des compétences actuellement exercées, de nouvelles compétences devront être transférées d'ici 2020. Sans oublier une harmonisation de la fiscalité des particuliers et des entreprises qui pourra se faire sous forme de « lissage » sur une période de plusieurs années. Il s'agit pour les élus d'un énorme chantier qui a pris une grosse partie de notre temps en 2016 et qui prendra encore beaucoup de notre énergie en 2017. Passage obligé que nous devons réussir pour nos administrés. Pour plus de détails, reportez-vous au prochain bulletin édité par la Communauté de Communes.

Sécurisation de la voirie



Les travaux de sécurisation de la voirie sont maintenant terminés. Le fossé longeant la route de la Noue a été remblayé afin de créer un chemin piéton et d'installer un éclairage. Route de Roland, sur la partie la plus étroite, le fossé a également été comblé afin de réaliser une « poutre » facilitant ainsi le croisement des véhicules. Ces travaux ont été exécutés par les entreprises JL Bonneau (VRD) et INEO (éclairage) pour un montant total de 36.762,99HT et ont fait l'objet d'une subvention du département et de la Communauté de Communes.

Mise aux normes



« Accessibilité »

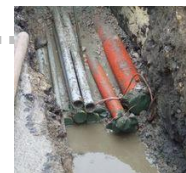
En 2014 un diagnostic d'accessibilité a été achevé mettant en évidence quelques travaux à entreprendre sur nos équipements et leurs abords afin de les rendre accessibles à tous. Ainsi, les sanitaires de l'école, de la cantine, de la salle des fêtes et de la salle du conseil ont fait l'objet de travaux réalisés par l'entreprise « les Germignons » début novembre les rendant ainsi conformes. Le revêtement en béton désactivé du parvis de la mairie sera la prochaine phase de ce plan de mise en conformité.



La partie diagnostic (recensement des surfaces constructibles disponibles, surfaces agricoles, espaces classés) est maintenant terminée. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable est en cours et sera prochainement présenté aux personnes publiques associées (DREAL, DDT, ...). Les orientations du PADD doivent être en adéquation avec celles des documents de niveau supérieur (SCOT) qui sont eux aussi en cours d'évolution. Une réunion publique sera organisée le jeudi 26 janvier à 18h30 au foyer rural durant laquelle le diagnostic et les orientations du PLU seront présentés et débattus. Cette présentation est une étape se concrétisant par une délibération du Conseil Municipal prenant en compte la tenue de cette réunion.

Enfouissement réseaux route de St Martin

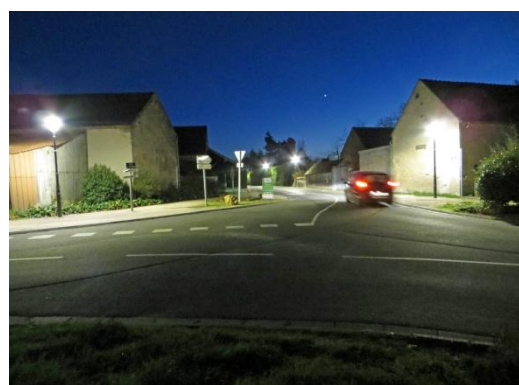
Ca y est, cette fois c'est terminé ! Après quelques reports, ces travaux ont pris fin en novembre. Le paysage, débarrassé des poteaux bois et béton rend notre entrée de bourg encore plus accueillante.



Eclairage public



Chemin de la Noue



Carrefour route de St Martin

Si la Chemin de la Noue et la route de St Martin sont désormais équipées d'un éclairage tout neuf, il n'en est pas de même sur le reste de la commune. Aussi, le Conseil Municipal a décidé de commander un diagnostic de l'éclairage public sur les autres voies. L'objectif est de connaître avec précision l'état de notre parc de luminaires et d'établir un plan d'entretien/remplacement sur plusieurs années. Cette étude sera partiellement prise en charge par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise d'Energie), le coût pour la commune est estimé à 2.460€ HT et si des travaux s'avéraient nécessaires, ils seraient en partie subventionnés par la Région

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Les habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif ont obligation d'avoir un système d'assainissement individuel. Le rapport 2015 du SPANC de la Communauté de Communes nous apprend que sur les 264 habitations de Germigny contrôlées (sur 270) jusqu'en 2015, 17 (soit 6%) présentent des risques sanitaires et environnementaux, 142 (soit 53%) présentent des risques environnementaux ou nuisances et 99 (soit 36%) seraient conformes ou acceptables moyennant des travaux mineurs. Des chiffres inquiétants. Les installations ont fait l'objet d'un contrôle et doivent être mises en conformité au plus vite. Certains d'entre vous ont peut-être déjà effectués les travaux, mais pour ceux qui ne les auraient pas encore fait, la mise en conformité doit être réalisée rapidement.



Logement communal

En octobre, nous avons fait réaliser un diagnostic énergétique du logement communal (1 route de St Martin), ce dernier étant actuellement inoccupé. Ce diagnostic, pris en charge par la Région Centre Val de Loire, a fait ressortir le besoin de travaux d'isolation et de changement de menuiseries au rez de chaussée, l'étage ayant été rénové il y a quelques années. Lors de sa séance du 7 décembre, le Conseil Municipal a validé le principe du projet (cabinet Assistance Maitrise d'Œuvre + travaux) dont le montant hors subvention est estimé à près de 56 000€ HT. La durée des travaux n'est pas encore connue, mais on peut raisonnablement penser qu'ils dureront entre 12 et 18 mois.



Commémoration du 11 Novembre

Sous un rayon de soleil, ce vendredi 11 Novembre, s'est déroulée la commémoration du 98^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre 1914/1918 en présence de Monsieur le Maire, des membres du Conseil Municipal, des élèves de l'école accompagnés de leurs institutrices ainsi que de nombreux Germignons.

Après le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, Monsieur Philippe Thuillier a rappelé les circonstances et les origines de cette guerre meurtrière ainsi que le formidable courage des poilus, de leur commandement et des civils pour faire face à l'ennemi.

Une minute de silence a permis le recueillement en souvenir de tous ceux qui ont souffert et versé leur sang pour la patrie et notre liberté. Elle a été suivie d'un chant par les élèves, « Savoir Aimer » de Florent Pagny accompagné par le langage des signes, qui a laissé l'assistance emprunte d'une grande émotion en entendant cette chanson qui soulignait très bien cette guerre et les événements actuels. Pour terminer cette cérémonie, à tour de rôle, un groupe de 2 élèves déposait une rose blanche pour chaque Germignon tombé lors de cette Grande Guerre cité par Monsieur le Maire.

Il s'en est suivi la distribution des bleuets dont le produit de la vente est remis aux Anciens Combattants. Cette cérémonie, moment d'échange et de convivialité s'est terminée autour du verre de l'amitié et du souvenir au Foyer Rural.

(servi par Mr Maillard, Hôtel restaurant de la Place)

Commission jeunes



Lors de sa séance d'octobre, le Con a décidé de créer une Commission Jeunes.

Composée d'élus, de jeunes (de 9 à 15 ans) et de parents, son but est de recueillir les souhaits/besoins des jeunes et de monter des projets entre tous les participants. Un équivalent de conseil municipal jeunes, mais sans le côté formel ! Une première réunion a eu lieu le 5 novembre qui a permis de recenser certaines idées :

aménagements de loisirs au Grand Clair, mise à disposition d'un local (avec salle de jeux, bibliothèque, salle informatique), projet intergénérationnel, implication dans la vie locale.

Lors de la 2^e réunion du 19 novembre, nous avons détaillé le contenu de ces idées afin de voir leur faisabilité, leur coût et sous quel délai les propositions retenues pourraient être mises en œuvre. Les participants à cette commission sont : représentant les jeunes : Lucile Asselineau, Lucas Braillon-Bertini, Noa Boulmier, Amandine Hameau, Corentin Magnin; représentant des parents : Caroline Boulmier, Nicolas Hameau; représentant la municipalité : Denis Thion, Chrystèle Magnin, Philippe Thuillier, Yannick Voise.

3^{ème} Fête à la Ferme de Guinand

Le dimanche 25 septembre a eu lieu la 3^e Fête à la Ferme de Guinand (exploitée par Mr Asselin).

Cette exploitation qui produit et vend des fruits et légumes bio. A cette occasion, étaient invités le trio Pop folk féminin « Ladybyrds » ainsi que des peintres et sculpteurs locaux.



Jardiner au Naturel et les Maisons Fleuries

Le **15 octobre** dernier, s'est déroulée une animation autour du « Zéro pesticide » présentée par Denis Miège.

En début d'après-midi, l'hôtel à insectes derrière l'école du Grand Clair a été inauguré en compagnie des enfants de l'école et de Mr le Maire, Mr Thuillier, suivi d'une exposition sur le thème de la vie du jardin au naturel dans la salle du conseil. Les personnes présentes ont été fort intéressées par les nombreux exemples présentés lors de cette conférence et débat autour du jardinage au naturel.

La remise des récompenses des maisons fleuries a clos cette belle journée, et c'est Mr Patrick Berthon, 1^{er} adjoint qui a félicité l'ensemble des lauréats et leur a remis, suivant le classement, des arbustes, des bulbes ...

Cet après-midi s'est terminé par le verre de l'amitié.



Les lauréats suivant leur catégorie et classement :

Mrs Moizard, Levert, Arlicot, Bourgeois, Mmes Bonneau Michèle, Bonneau Bernadette / Mr Agogue, Mme Ruffier / M. Nalin gîte « Les Vieux Murs », M. Porcin « Les Germignons », M. Maillard « Hôtel de la Place » / l'Ecole le Grand Clair / Mme Maria / M. Boursin



Soirée Cassoulet

Une centaine de personnes étaient présentes le **Samedi 5 novembre**, à la soirée Cassoulet, préparée et organisée par le Comité des Fêtes, poursuivie toute la nuit sur la piste de danse grâce au DJ Bruno qui nous a offert une animation de qualité.

Sans oublier la dernière animation innovante du Comité des Fêtes : le **Calendrier de l'Avent de Germigny** qui est une démarche créative et novatrice dans le but de créer du lien social, une occasion de rencontres et d'échanges conviviaux entre villageois. En effet **du 4 au 18 décembre**, un habitant a ouvert sa porte pour accueillir des Germignons autour d'un vin chaud (offert par le CdF).



Une voirie pour tous

Il n'est pas toujours évident de combiner végétation, circulation et sécurité. Aussi, les haies, arbres et arbrisseaux plantés par les propriétaires privés en bordure du domaine public ne doivent pas gêner la circulation (y compris des piétons) ni nuire à la sécurité des usagers empruntant la voirie. Il appartient donc aux propriétaires de s'assurer qu'une haie ne gêne pas la visibilité à un carrefour ou que des branches ne débordent pas sur le trottoir ou la route. Cet hiver, pensez à tailler ces végétaux.

Permanences de Mairie

Pendant les fêtes : pas de permanence les lundi 26 décembre et 2 janvier 2017. (mais maintien des autres permanences)

Listes électorales : les inscriptions doivent se faire avant le 31 décembre aux permanences habituelles de la mairie.

Une permanence exceptionnelle aura lieu le 31 décembre de 10h à 12h. Munissez-vous du formulaire d'inscription (disponible sur internet), d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Personnel communal

En poste depuis début 2014, puis stagiaires depuis le 1er janvier 2016, Camille BENOITON (20h au service administratif) et Nicolas HILAIRE (35h au service technique) seront titularisés au 1er janvier 2017.



Etat Civil (du 1/09/2016 au 30/11/2016)



Naissance : Sharon EMONIN CORDIER le 24 octobre 2016

Mélina ZOONEKYND OSORIO née le 22 novembre 2016

Mariage, Décès : néant

Calendrier 2017 Associations *

	Comité des Fêtes	Ateliers Danse traditionnelle	FNACA	Soleil d'automne	Palette Germignonne
Janvier	14/01 Assemblée Générale + Galette des Rois	Musique/chants/danses Rêves d'Aglaée	Galette des rois	Réunion des membres le 3 ^e mardi de chaque mois L'après-midi jeux de société et gouter	Stages mensuels : Traitement Photos numériques
Février					
Mars	Randonnée des hameaux	Bal folk et Stage de danse	55 ^{ème} Comm. Fin Guerre Algérie		Expo Fleury-les-Aubrais
Avril					Expo Cerdon et St Denis en Val
Mai		Randonnée chantée			
Juin	Vide grenier	Fête de la Musique ouverte à tous, musiciens...	Sortie		
Juillet					
Aout					
Septembre	Fête Village	Atelier tous les 15j toute l'année	Voyage		Expo Orléans MdA
Octobre	RdV des Artistes de Germigny				Expo St Jean Blanc Expo Pithiviers
Novembre	Repas dansant à thème		Assemblée Générale		Expo Olivet
Décembre	Noël Enfants				

*Associations nous ayant communiqué leur calendrier

Extrait du Petit journal de Bord de Patrick et Anne-Marie Desvignes

Ce couple originaire de Bretagne voyage en camping-car et randonne à vélo pour visiter une région. Ils ont suivi le parcours de la Loire à vélo et en entrant dans le bourg de Germigny depuis la route de Châteauneuf, ils ont aperçu la place du Grand Clair... ils cherchaient un endroit sympa pour le midi et se sont installés sur la nouvelle table, à l'ombre près de l'école. Voici l'extrait :

Germigny « Les Bénévoles »

La rencontre du jour.

Nous finirons par trouver une place, plus discrète pour l'instant, mais aussi agréable. Après le repas, alors que nous lézardons lors d'une petite « reposette » avant la route, un groupe arrive, brouette et outils vite mis en action.

De quoi étonner les touristes paresseux que nous sommes, car la cadence est surprenante à l'ouvrage, en dépit du soleil ardent. Alors question entre nous : sont-ce les gens du service technique de la commune ? Pas sûr, ils auraient les tenues fluo et, comme souvent, au moins une camionnette.

Sûr qu'avant de repartir nous allons encourager ces admirables travailleurs de force et les remercier pour cette place pique-nique si bien équipée. Fort accueillants, ils nous expliquent qu'ils sont un groupe d'élus municipaux et bénévoles sur leur temps libre, car le budget communal est modeste.

Et donc ils mettent la main à la pâte pour améliorer les installations de leur commune.

Ici, ils terminent l'aire de jeux pour les enfants. Tout est aux normes, monté et installé par eux-mêmes. Une réalisation à moindre coût pour un résultat exemplaire.

C'est fou ce que le bénévolat révèle comme talents dans nos localités et nos associations.

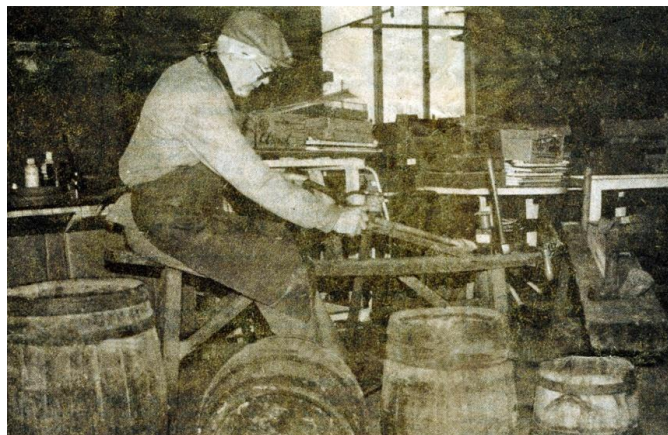


Les bénévoles : Denis Thion, Yannick Voise, Mireille Peronnet, Philippe Hemelsdael aidés par Philippe Chevallier et Yannick Boullier.

Tonnelier

Un métier qui fut prospère du temps où Raymond Leboucher l'exerçait.

L'artisan de Germigny-des-Prés, a été le dernier à avoir fabriqué des tonneaux dans la région de Châteauneuf



Depuis des siècles, la vigne eut une grande importance dans la région de Châteauneuf et sur les coteaux du

Val de Loire où vivait, tant bien que mal, un petit peuple de propriétaires vignerons. Les raisons sont multiples. Mais progressivement les surfaces ont diminué et, çà et là, ne subsistent que quelques « silées » de vigne et la page des vendanges va bientôt être tournée tout comme celle de la tonnellerie. Prospère au début du XIX^{ème} siècle, encore bien vivante au seuil du siècle dernier avec une bonne dizaine de tonneliers, mais aujourd'hui, le rideau semble définitivement tombé sur cette profession artisanale dans le secteur castelneuvien.

Un métier d'hier

Le dernier tonnelier à avoir exercé dans la banlieue de Châteauneuf est Raymond Leboucher qui devenait intarissable à l'évocation de la bonne vingtaine d'années où il fabriquait ses tonneaux à Germigny-des-Prés. Né au cœur de la forêt, le travail du bois a toujours été sa grande passion « surtout qu'il faisait ce qu'il voulait de ses mains » et lorsque survint l'occasion d'acquérir le matériel d'un tonnelier décédé, la voie de la tonnellerie s'ouvrit largement surtout qu'un potentiel de clients s'offrait à lui. Le temps d'« acheter sur pied » (on n'est jamais si bien servi que par soi-même) chênes et châtaigniers et d'avoir bien en main l'importante panoplie d'accessoires indispensables pour fabriquer les tonneaux (selle réglable, enclume, bondonnières*, colombes*, marteaux à gironner, batissoires*, compas, grattoirs, calibres, scies, tire-douves, plane, coute, tourne-à-gauche*, rabots, joncs ronds ou en feuilles, et autres outils plus usuels), la fabrication et la réparation prirent leur essor vers les années 1950.

Rapidement, la clientèle départementale se fit large avec la remise en état de nombreux chais. Au classique de la production (« pièces* », gueule-bées*, tonneaux de 2 litres à 220 litres) s'ajoutait un véritable travail d'artiste avec la confection de petits fûts vernis sur chevalet et sculptée dans le fond, la remarquable église de Germigny très fréquentée. Les fabricants de choucroute firent aussi appel à lui pour d'importantes commandes qui permirent de doter l'atelier de « rubans », dégauchisseuse, « toupie », et grâce à l'Alsace ce fut... l'Amérique pour cet artisan du Val de Loire produisant de la « tonnellerie industrielle ». Dans les années 1970, la demande se ralentissant Raymond délaisse « cercles et douelles* » pour se recycler dans la caissette de légumes qu'Hélène (qui avait abandonné ses fourneaux) allait livrer chez les nombreux producteurs de la région.

*** Glossaire :** *bâtissoire* : machine à retenir les douves

bondonnière : tarière à percer les tonneaux

douelle : petite douve d'un tonneau

douve : planche de bois constitutive d'un tonneau

gueule-bée : tonneau à un seul fond

pièce (de vin) : fût d'une quantité d'environ 220 l

tourne-à-gauche : levier servant à écarter les dents de scie

Extrait d'un journal de l'époque

